

NUMÉRO 55 REGARD CRITIQUE

LE RETOUR DE L'AUSTÉRITÉ À L'UNIGE - POURQUOI C'EST PLUS QU'UN « AJUSTEMENT DE BUDGET » ?

Coupes linéaires de 1% jusqu'en 2027, gel des arbitrages hors COB5, nouvelle clé de répartition des financements Overhead, réorientation stratégique, création d'une fondation Unige Plein de mots compliqués pour dire une chose : Le rectorat d'Audrey Leuba impose un faisceau de coupes budgétaires à l'Université de Genève – et ce sans prendre en compte l'effet des coupes qui viendront avec le rapport Gaillard. Tout ça, une nécessité économique ? En effet, comme le montrent plusieurs recherches en sciences sociales, les mesures d'austérité ne sont pas simplement une manière d'assainir un budget public. Plus souvent, il s'agit de créer un discours économiste (et donc difficilement contestable) pour restructurer des dépenses d'une entité publique et pour poursuivre une politique de droite. Comme cet article essaie de montrer, les coupes budgétaires que nous subissons aujourd'hui sont étroitement liées aux politiques d'austérité qui frappent les institutions publiques depuis des décennies.

Pour comprendre le branle-bas de mesures austères en œuvre depuis quelques mois, voire années, à l'Unige, il faut se plonger un peu dans le fonctionnement du budget de notre alma mater.

L'Unige reçoit et dépense environ 900 Mio CHF par an. Cet argent provient surtout du canton de Genève (400 Mio CHF), de la Confédération et de son fonds national suisse pour la recherche (FNS) (respectivement ca. 100 Mio CHF). Dans une moindre mesure, elle reçoit aussi de l'argent de la part de l'Union européenne, des autres cantons (via le mécanisme AIU) et de ses placements financiers. Quant aux taxes semestrielles des étudiant.e.x.s, elles ne représentent même pas 2 % des revenus de l'Unige. En ce qui concerne ses dépenses, il s'agit pour la plus grande partie des salaires versés aux employé.e.x.s : environ 680 Mio CHF. Le reste, ce sont surtout des coûts liés à la gestion des bâtiments, des subventions accordées aux étudiant.e.x.s et aux jeune.x.s chercheur.euse.x.s, ainsi que l'achat de machines et de livres nécessaires pour la recherche et l'enseignement.

Or, depuis quelques années, les rectorats (actuellement le rectorat Leuba, précédé du rectorat Flückiger) veulent réduire exactement ces dépenses de l'Unige – on peut déjà imaginer que cela n'est pas possible sans engendrer une baisse de la qualité d'enseignement et de la recherche ou bien une augmentation de la précarité des étudiant.e.x.s ou des employé.e.x.s.. Leur prétexte : assainir le budget de l'institution qui serait trop déficitaire. Mais avant d'expliquer pourquoi les mesures austères en cours sont un projet idéologique plutôt que liées à une quelconque « nécessité économique », nous essayons d'éclairer un peu où sont prévues les coupes et en quoi consisteraient leurs conséquences.

Tout remonte, et les coupes que nous subissons aujourd'hui ne sont qu'une actualisation des coupes qui étaient en œuvre hier.

C'est en mai 2023 que l'ancien rectorat, sous Yves Flückiger, annonce un plan de coupes budgétaires, lui-même suivant d'autres coupes déstabilisant l'université depuis 2017 qui, à leur tour, succédaient à d'autres coupes. Dans le plan de 2023, le rectorat annonce vouloir faire « des économies linéaires » de 4%, réparties sur 4 ans. Cela veut dire que chaque entité de l'Unige (facultés, centres et instituts interfacultaires) doit réduire son budget annuel de 1% en 2024, 2025, 2026 et 2027 de manière consécutive. Dans les faits, cela revient par exemple à des non-renouvellements de contrats, à la réduction des périodiques scientifiques abonnées, à moins de dépenses pour l'entretien des bâtiments ou encore à des conférences qui ne pourront pas avoir lieu par manque de budget.

La brèche austère ne s'arrête pourtant pas là : seulement deux ans plus tard, le rectorat

d'Audrey Leuba annonce un nouveau plan de coupes budgétaires qui s'ajoutent aux précédents plans, estimant qu'ils n'étaient pas suffisants. Prévus sont trois volets de « stratégie financière », qui attaquent encore plus la base de l'enseignement et de la recherche.

Un premier volet de coupes budgétaires entre en force rétroactivement à partir de janvier 2025 (sachant qu'il a été décidé en mai 2025). Il prévoit principalement un changement dans la clé des revenus dits « Overhead ». Ces subventions sont censées financer les coûts indirects de la recherche et sont donc destinées à l'institution à laquelle les chercheur.euse.x.s subventionné.e.x.s appartiennent. Lorsque le FNS accorde par exemple une subvention d'un million de francs à une chercheuse à l'Unige, il ajoute à cela un montant d'environ 10 % du premier (donc 100.000 CHF dans ce cas) qui sont destinés directement à l'institution. En tout, ce type de subvention représente entre 10 Mio et 20 Mio CHF dans le budget de l'Unige. Jusque maintenant, il était reparti à environ 30 % pour le rectorat et 70 % pour les différentes facultés. Ces dernières payaient avec cet argent des nouvelles machines pour des laboratoires, des nouveaux ordinateurs pour les bureaux ou des postes d'assistant.e.x.s à la recherche. Il s'agit souvent des postes déjà à risque lors de coupes budgétaires antérieures, et qui ont pu être gardé grâce à ces « Overheads ». De plus, les facultés ont créé quelques réserves à partir des fonds « Overhead » afin de pouvoir couvrir des coûts imprévus.

Dans ce système interviennent maintenant les nouvelles directives décidées par Audrey Leuba : La part du rectorat monte de 30 % à 60 %, laissant considérablement moins d'argent aux facultés. Ceci constitue un risque de sous-équipement et met en danger certains postes de travail.

Une deuxième mesure prévoit un prélèvement unique de 10 % dans lesdites réserves des facultés, réduisant ainsi l'autonomie budgétaire des facultés. Une troisième mesure prévoit d'augmenter unilatéralement le pourcentage des subventions Overhead, avec des bailleurs tiers (comme des fondations privées) de 9 à 15 %, ce qui décourage probablement ces bailleurs d'accorder des subventions. Les chercheurs.euse.x.s qui dépendent de ces bailleurs sont souvent jeunes, cette mesure affecte ainsi surtout des personnes avec des contrats précaires. De plus, le rectorat impose qu'aucune dépense majeure imprévue (« hors-COB5 ») ne peut être effectué sans son accord préalable. A ces diverses problématiques de fond s'ajoute la démarche du rectorat, qui fâche aussi sur la forme.

Les mesures ont été décidées de manière autoritaire par le rectorat, ne laissant aucune marge de manœuvre pour des possibles négociations, ni avec les personnes directement concernées, ni avec la communauté académique plus large.

Un mécontentement inédit s'est ainsi répandu au sein des administrateur-ice.x.s des facultés (les chef.fexs des administrations) qui ont envoyé une lettre au rectorat critiquant ces mesures ainsi que la démarche. A cela s'ajoutent une lettre des chefs de section de la faculté des sciences, une motion à l'assemblée universitaire, des contestations de la part des décanats des facultés, une assemblée du personnel sur le sujet organisé par les syndicats SIT et SSP, ainsi qu'une manifestation contre les coupes budgétaires dans la recherche plus généralement ... la communauté universitaire ne manque pas d'occasions d'exprimer son désaccord avec ces mesures. Et ce, avant même que nous ayons discuté des volets 2 et 3 de la « stratégie financière du rectorat ».

Les deux autres volets annoncés par le rectorat ne sont pas encore décidés dans leur finalité, mais s'avèrent tout aussi dangereux pour l'université. Ils concernent d'un côté « des économies dans le fonctionnement de l'institution » et on se doute que ces économies ne vont pas concerner le nombre d'agents de sécurité ou les honoraires d'avocats pour défendre le rectorat dans des procédures juridiques, mais plutôt des acquis sociaux comme les repas à cinq francs. De l'autre côté, le rectorat vise à faire des économies en procédant à une « réorientation stratégique » de l'Unige. A nouveau, sans qu'on puisse savoir en quoi cela va consister, il faut craindre que le savoir critique des sciences sociales ou des lettres sera jugé « moins productif » et moins « propice à l'employabilité » que d'autres sections de l'uni...

Comment pouvons-nous donc comprendre ces mesures – et les contester ?

Pour commencer, il faut attirer l'attention sur le fait que l'urgence que déclare le rectorat au sujet de l'état du budget n'est nullement fondé dans les chiffres : en réalité, le budget de l'université est certes déstabilisé par l'austérité des dernières décennies, mais toujours en « très bon état ». Le déficit d'exploitation s'affichait à 22 Mio CHF en 2024. Cela peut sembler beaucoup, mais ne représente seulement 2,5 % du budget annuel et donc une somme largement supportable pour une institution publique. Mais surtout, si l'on prend en compte les gains de trésorerie de l'Unige, ce déficit est plus que couvert par ces gains financiers de l'Unige, qui s'élèvent à environ 48Mio de CHF. Certes, cette pratique est très problématique en soi, mais ne pas la prendre en compte dans les réflexions budgétaires revient à omettre certains faits. Le rectorat procède donc à une présentation exagérée des comptes de l'Unige afin d'inventer une « urgence » budgétaire, qui n'existe pas en réalité. De plus, il tire la mauvaise conséquence de la situation budgétaire actuelle. Au lieu de sérieusement exiger des autorités cantonales une augmentation des subventions (sachant que le canton de Genève affiche chaque année de comptes excédentaires), le rectorat préfère couper dans les dépenses de sa propre institution.

Néanmoins, l'instabilité financière des institutions publiques comme l'Unige ne peut pas être balayée si facilement. Même si moins dramatique que prétendu par le rectorat, elle n'est pas négligeable. Mais il est important de voir le contexte.

Le budget déséquilibré s'explique par les vagues d'austérité perpétuelles qui ont frappées les universités (et les services publics plus largement) depuis le tournant néolibéral.

Les coupes que nous subissons aujourd'hui ne sont donc pas une problématique isolée, mais font partie de dynamiques plus larges. Un premier problème est l'introduction de mécanismes de compétitivité dans l'allocation des fonds de recherche, comme dans le cas du FNS. Si aujourd'hui l'Unige n'arrive pas à acheter des nouvelles chaises pour les étages d'Uni-Mail, ce n'est pas seulement parce que le rectorat préfère dépenser de l'argent pour la comm'. C'est aussi parce que l'Uni doit payer de sa propre poche des postes qui étaient, auparavant, financé par des subventions fédérales. Ce « détournement de fonds » à l'interne est aussi le cas des financements Overhead mentionnés plus haut. Suite aux coupes budgétaires qui ont frappées les universités après la crise de 2008, plusieurs postes du personnel scientifique risquaient d'être coupé. Les réserves Overhead ont donc été utilisés pour maintenir le financement de certains postes de travail. Si leur redistribution vers le rectorat fait donc autant mal aux facultés aujourd'hui, c'est justement parce qu'ils ont été mobilisés pour combler le vide laissé par d'autres coupes budgétaires dans le passé. On constate alors une précarisation perpétuelle qui se renforce avec chaque coupe budgétaire...

Un autre problème qui se chevauche dans la gestion de l'Unige est la privatisation du savoir et de la recherche. C'est justement parce que ces parties de la recherche sont privatisées que le budget de l'Unige est si fragile. C'est l'ancien recteur Yves Flückiger lui-même qui en donne un exemple lors d'une AU en 2023 : les abonnements à des logiciels informatiques ainsi qu'à des revues auprès d'éditeurs tels que Springer, Elsevier ou Wiley deviennent plus chers année pour année. Il existe aussi une autre manière dont la privatisation de la recherche menace la qualité de la recherche. Il s'agit du remplacement de fonds publics par des fonds privés. L'effet : on s'accorde davantage aux intérêts des grandes entreprises, et de moins en moins à la recherche indépendante et critique. La privatisation est donc une restriction à la liberté académique, à la pensée critique et à la fonction publique des universités. Quant à l'Unige, le rectorat a franchi en avril une nouvelle limite de la privatisation : en réponse aux coupes de fonds publics, il a annoncé la création de la « Fondation de l'Université de Genève », alimenté par les fonds interminables de la fondation Wilsdorf.

Pour finir, même la gouvernance de plus en plus autoritaire n'est pas un problème isolé. Il s'agit plutôt d'un mécanisme typique des mesures austéritaires. Tous ces exemples tendent à présenter les origines de l'instabilité budgétaire des universités.

En effet, plutôt que trop de dépenses, c'est trop d'austérité, trop de privatisation, trop de compétitivité, trop de gestion autoritaire et trop de marchandisation qui menacent aujourd'hui les budgets de l'Unige.

Elles sont liées à une dynamique plus large qui est à l'œuvre : le vent néolibéral qui souffle dans les couloirs des administrations publiques à Genève et Berne. Lutter contre cela, c'est donc la manière la plus importante de laquelle nous pouvons protéger les Universités (et leurs budgets) aujourd'hui. Faisons de l'Unige une bastion de savoir critique et de luttes émancipatrices.

TEXTE : COMITÉ DE LA CUAE
DESSIN : JABOKANNOT
SEPTEMBRE 2025

LE JOURNAL DE LA CUAE SOUS SA NOUVELLE FORMULE : PLUS COURT ET AVEC UNE AFFICHE.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS ÉCRIRE À CUAE@UNIGE.CH POUR TOUT RETOUR, ET ON SE RETROUVE TRÈS BIENTÔT POUR UNE PROCHAINE ÉDITION.



STOP

ETUDES
GRATUITES
+ POUR +
TOUXTES

BIENVENUE



HAUSSE DES TAXES